

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Octobre 2010 - n° 134



Débat du mois :

« **Comment améliorer les relations entre les entreprises étrangères et les PME locales en Afrique** »



Éditorial

A propos de l'indice annuel de la gouvernance africaine

Depuis que l'idée de progrès hante la conscience humaine, on s'est efforcé, avec plus ou moins de bonheur, de mettre au point des instruments de mesure qui permettent d'apprécier et de quantifier son évolution. Les esprits sont familiers avec l'usage d'indices économiques, comme le Produit National Brut ou l'Indice du Développement Humain (IDH) des Nations Unies qui mesurent l'état de la richesse, en tenant compte des conditions de vie - éducation et santé - dans le cas de ce dernier indice. Avec la mondialisation cette tendance à vouloir prendre la mesure de l'activité humaine sous ses diverses formes pour illustrer son progrès ne fait que s'accroître.

Tout récemment la Fondation Mo Ibrahim, créée il y a quatre ans par un homme d'affaires soudanais pour traiter des enjeux de la gouvernance et du leadership politique en Afrique, a publié son indice annuel 2010 qui croise les données 2008-2009 de quatre domaines : sécurité et justice, participation et Droits de l'Homme, développement économique et développement humain, à travers une batterie de 88 critères issus de 23 sources différentes. Cet indice, dit indice Ibrahim, présente le double intérêt d'émaner d'une source africaine et de recourir pour qualifier la gouvernance à des facteurs d'ordre différents - économiques, sociaux et politiques - qui contribuent tous à la qualité de la gouvernance.

L'indice Ibrahim n'a pas d'équivalent dans les pays du Nord. Il constitue, dans le contexte actuel, un essai synthétique de mesurer de façon comparative pour les 53 pays africains du continent, l'état de leur gouvernance au regard de leur performance selon des critères communs. C'est là une première caractéristique qui prête le flanc à un débat : compte tenu de la diversité des situations et des politiques de développement suivies, cet alignement sur des critères communs pose problème.

Quoiqu'il en soit de cette question méthodologique, l'indice Ibrahim s'inscrit, dans la confrontation d'idées concernant le développement en Afrique, comme un repère sur les avancées et reculs des évolutions enregistrées dans les capacités et performances des Etats en marche vers l'amélioration du sort de leurs concitoyens.

Au-delà des questions que pose son calcul et des polémiques

qu'est appelé à susciter le classement des pays par ordre de « bonne gouvernance », on peut s'interroger sur la pertinence et la portée de cette gouvernance, terme apparu depuis moins de trente ans sous la plume d'experts internationaux à l'instigation de la Banque Mondiale. Si certaines des difficultés à développer la production sans accroître les inégalités peuvent être mises sur le compte d'une mauvaise gouvernance, convient-il de s'acharner à définir ce qu'est la « bonne gouvernance » et à en préciser les critères pour les cerner quantitativement et qualitativement ? La gouvernance n'est-elle pas ce nouveau concept destiné à unifier les politiques de développement et à dicter aux pays pauvres leur conduite pour avoir les meilleures chances de progresser ?

Gouvernance et mondialisation ont partie liée. Elles exercent une pression sur les gouvernements pour les soumettre à des lignes d'action conformes aux intérêts dominants. Ce qui est en jeu ici, c'est la place de la démocratie comme voie de construction d'un avenir qui place au centre des exigences les choix des peuples en faveur d'une société qui leur convienne. Cela suppose l'émergence d'un consensus social mobilisateur des énergies de tous les membres d'une société et une volonté politique d'exercer les choix à la base de ce consensus social.

A cet égard il n'est pas indifférent de constater que l'indice Ibrahim place en tête de son classement trois îles - Maurice, Seychelles et le Cap-Vert - ainsi que le Botswana, où tout le monde s'accorde à reconnaître la qualité du consensus social et de la volonté politique, et en queue de classement des pays comme l'Erythrée, le Zimbabwe, la RD du Congo, le Tchad et la Somalie qui en manquent de l'avis de tous !

La publication d'indices comme l'indice Ibrahim jalonne de nos jours la vie des peuples, interpelle les dirigeants sur les meilleures pratiques de gouvernement, alimente des débats sur les mérites respectifs de telles ou telles politiques... Elle n'est pas de nature à peser sur le face à face du pouvoir et des citoyens, sur leur choix de société et sur le chemin qui a leur préférence dans la construction de leur avenir. ■

La Cade

Cycle II : « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique »

4. « Comment améliorer les relations entre entreprises étrangères et PME locales en Afrique ? »

Jean-Louis Baudet, Président de la Cade, ouvre cette rencontre en remerciant le Conseil Régional d'Île-de-France pour son accueil. L'objectif du débat est d'examiner la manière dont peuvent s'articuler entreprises étrangères et PME africaines qui se trouvent parfois engagées dans des actions de sous-traitance. C'est un problème complexe que des professionnels vont tenter d'éclairer. Il signale l'existence de la charte adoptée lors du sommet Afrique-France de Nice qui régit les interventions des entreprises françaises et européennes en Afrique. Il passe la parole à **Roland Portella**, administrateur de la Cade et organisateur de ce cycle de rencontres.



De gauche à droite : Alain Viry, Roland Portella, Cécile Carlier et Anthony Bouthelien © CADE

En introduction, R. Portella précise que la thématique abordée n'est pas particulière aux rapports entre Europe et Afrique. Cette problématique des relations entre grandes entreprises et PME est mondiale. Ces dernières multiplient les opérations de lobbying auprès de l'Union Européenne, de la France, pour que les grandes entreprises les laissent accéder à certains marchés. Il présente les intervenants qui vont traiter le sujet. **Alain Viry** est Président du Conseil de Surveillance du Groupe CFAO, vice-Président du Comité Afrique du Medef, ancien PDG du Groupe CFAO de 1997 à 2009. **Cécile Carlier** est responsable Afrique subsaharienne et consultante industrielle à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI). **Anthony Bouthelien** est Président délégué du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN), administrateur de l'AFD et de quelques entreprises africaines, ancien administrateur du Groupe Pechiney, ancien Directeur général de Pechiney-Afrique de l'Ouest et de Pechiney-Pacifique.

Les points faibles des relations grandes entreprises-PME locales

Alain Viry fait part de l'expérience de la CFAO. Ce groupe présent dans 40 pays, dont 32 en Afrique, a grandi très vite autour de quatre activités principales : distribution automobile, de médicaments, activités de services et industrielles. Il emploie 10.000



Alain Viry © CADE

personnes et réalise un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros. Les représentants du groupe dans les différents pays constatent différents points faibles dans les relations entre le groupe et les PME locales. Celles-ci recouvrent une large gamme de sous-traitance dans l'immobilier, les entreprises de bâtiment, les services de gardiennage, de personnel temporaire. Ce sont également des transporteurs, des petites entreprises d'importation

et de commerce souvent efficaces et complémentaires.

- Des difficultés d'accès au crédit pour les PME, soit parce qu'elles manquent de fonds propres, soit, malgré l'esprit volontaire et la compétence de l'entrepreneur, du fait des difficultés à accéder à des conditions de crédit acceptables. Les chiffres sont éloquentes : quand

les grandes entreprises obtiennent en terme de crédits « spot » des taux de 4 % au Cameroun, une PME bien gérée obtient 10 % pour la même durée et le même type de prêt. Ces difficultés, liées au fonctionnement du système bancaire en Afrique, ne sont pas propres au continent mais y ont des conséquences plus importantes.

- Pour traiter avec une grande entre-

prise, il faut avoir fait face à ses obligations fiscales. C'est un point discriminant pour accéder aux marchés. Certaines grandes entreprises renoncent par exemple à sous-traiter avec des entreprises locales parce qu'elles ne reversent pas leurs cotisations sociales.

- Au Mali, un responsable signale les difficultés à trouver des PME sous-traitantes qui ont des méthodes de travail qui permettent de travailler avec eux. Ces entreprises ont besoin d'énormément d'assistance en matière de gestion, de planification du fait de formations très insuffisantes.

- Le manque de prévoyance et la mauvaise anticipation des conditions du marché privent les entreprises locales des avantages qu'ils pourraient trouver sur les marchés.

- Plus généralement, une difficulté des PME africaines est l'insuffisante capacité à asseoir une vision d'entreprise à 2 ou 3 ans, ce qui ne

leur permet pas de bénéficier des intéressants potentiels de croissance qui existent sur de nombreux marchés africains.

- A partir du témoignage d'un responsable de cabinet d'architecture concernant l'automobile qui travaille avec la CFAO, il ressort qu'il est indispensable que les entreprises africaines se dotent d'un responsable qualité, qui n'existe pas actuellement. Ce témoin précise que dans les appels d'offres, il ne prend pas le mieux-disant, mais le moins-disant. Il a en effet expérimenté qu'il valait mieux utiliser des artisans de bonne qualité mais au profit desquels on met en place un encadrement qui leur permet de travailler avec méthode. On obtient ainsi une productivité et des résultats souvent meilleurs qu'avec le mieux-disant.

leurs qu'avec le mieux-disant.

La question des méthodes, des « process » et de qualité pour satisfaire aux exigences du rapport qualité/prix d'une grande entreprise est fondamentale. Il faut être capable de soumissionner un marché en ayant des calculs de prix de revient bien faits, de façon à ne pas être amené à tricher dans l'exécution des marchés. Lorsqu'il y a des besoins de financer un fonds de roulement, il faut anticiper soit par des financements bancaires, soit par des conditions de règlement pour la durée d'exécution du marché, ce qui est facilité si l'entreprise est adossée à un client solvable.

R. Portella intervient en demandant si les relations entre PME et grandes entreprises restent strictement dans le cadre du marché ou si l'Etat s'impli-

que pour améliorer leurs compétences. Dans certains pays, une législation impose l'ouverture des marchés aux PME. Qu'en pense le CIAN ?

Anthony Bouthelier se dit très prudent quand on parle d'Etat. Souvent quand celui-ci veut intervenir dans l'organisation d'une entreprise, c'est pour y mettre des gens à lui. C'est parfois le même problème pour une grande entreprise. Au Cameroun, chaque fois qu'il faut renouveler le Directeur général d'Alucam-Socatral, il y a un bras de fer avec le gouvernement camerounais qui veut nommer un membre éminent de l'administration, ce que chaque fois Pechiney refuse. Cette méfiance est partagée par les actionnaires et le personnel de l'entreprise. ■

Cécile Carlier intervient sur la mission de l'ONUDI en Afrique. Cette agence technique a pour vocation d'aider le développement des PME/PMI en Afrique. L'intervenante se propose de mettre en lumière quelques programmes développés par l'ONUDI dans ces pays en les illustrant de cas concrets. Deux grands programmes sont développés sur la thématique de la sous-traitance et sur celle du développement des PME à travers l'effet de levier induit par l'implantation, localement, de grands groupes.



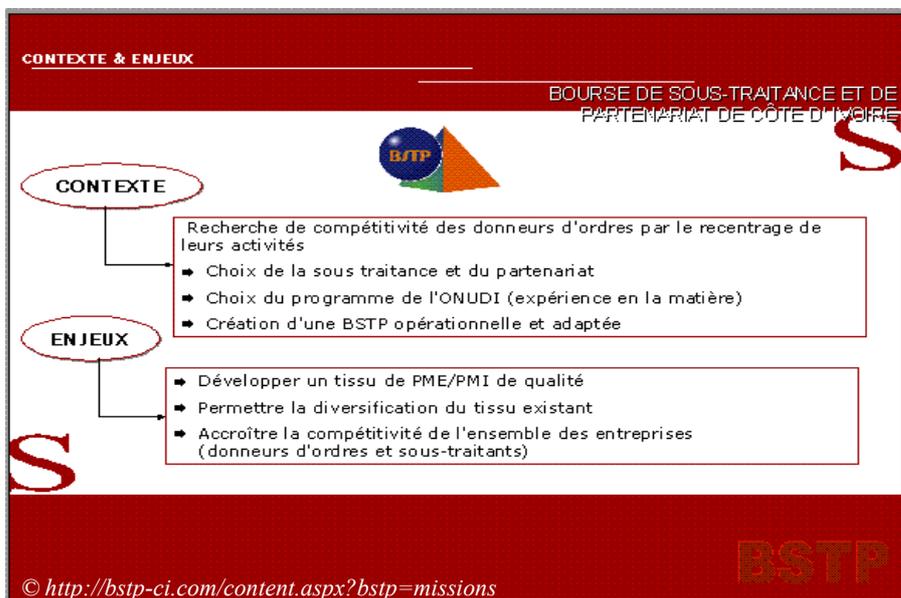
Cécile Carlier © CADE

Les bourses de sous-traitance

Les bourses de sous-traitance visent à développer, sur le modèle français, des centres d'information, de mise à niveau, de veille informationnelle et de promotion des PME locales, d'un pays, d'une région, de manière à ce que ces dernières puissent offrir leurs capacités en matière de sous-traitance. Un premier type de bourse consiste à mettre les PME africaines en capacité de sous-traiter sur le marché mondial en les mettant en contact avec des donneurs d'ordre lointains ; ça n'a pas marché. Ces bourses ont donc été revues entièrement. Aujourd'hui, ces bourses essaient de mettre en contact des PME locales avec des grands groupes implantés localement : faire du local avant de faire du global. Ces bourses existent en Afrique du Sud, au Ghana, au Nigeria, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. Les grands groupes qui ont investi dans ces pays peuvent rechercher des sous-traitants et des fournisseurs. Il s'agit d'aider les PME à répondre aux appels d'offre, à respecter des délais, à dialoguer avec un acheteur, et surtout à maintenir le cap et se développer, ce qui in-

terpre la problématique du financement. Ces bourses de sous-traitance et de partenariat sont en train d'être revisitées par l'ONUDI. On les met en relation avec d'autres organisations de type institutionnel dans les pays, puisque l'ONUDI travaille sur demande au service des gouvernements africains pour le développement du secteur privé. L'ONUDI travaille

également avec les agences de promotion de l'investissement qui sont les portes d'entrée pour les investisseurs étrangers. L'idée est de faire en sorte que ces agences connaissent le potentiel de sous-traitance des PME/PMI locales et de leur faire savoir qu'on est en



mesure de les rapprocher des sous-traitants et de mettre ces derniers à niveau. Une enquête est actuellement menée dans le cadre d'Africanet au-

près des investisseurs étrangers et des PME locales pour évaluer les liens établis entre eux. Les résultats sont très variables d'un pays à l'autre

- l'Afrique anglophone étant sensiblement plus avancée - et seront présentés au sommet Afrique-France de Tripoli.

Mise à niveau et normalisation

Le second programme est un programme de **mise à niveau et de normalisation**. Initié en Tunisie, il se développe maintenant avec d'autres institutionnels et agences de développement comme l'AFD, au Cameroun, au Sénégal et au sein de l'UEMOA. Ce programme est essentiel car il apporte une aide au diagnostic sur les méthodes qualité. Il est beaucoup plus orienté sur les industries de sous-traitance que sur les prestataires de services et forme des experts en qualité de manière à bâtir une offre de services en matière de certification. Cela permet aux sous-traitants des grands groupes d'intégrer les chaînes de valeur de production. Mais les PME reconnaissent qu'elles ont à faire un pas en avant important mais elles ne disposent pas des financements pour faire les investissements nécessaires.

Plusieurs voies sont explorées pour surmonter ce handicap : regroupe-

ments d'entreprises au sein d'un GIE*, solutions de financement qui ne soient pas des crédits bancaires. L'ONUDI négocie sur place avec les banques pour la mise en place de fonds de mise à niveau, et avec le gouvernement camerounais, pour subventionner l'investissement matériel. C'est difficile ; les banques sont prêtes à faire des efforts avec des crédits à taux bonifié ou des fonds d'investissement spécialisés capital-risque sur des thématiques d'investissement pour la mise à niveau des entreprises sous-traitantes de grands groupes. C. Carlier cite quelques exemples concrets. Au Cameroun, l'ONUDI échange avec Rio Tinto pour la mise en place de programmes de mise à niveau. Elle travaille avec Areva, au Niger, qui a investi dans un outil de capital-risque créé avec différents entrepreneurs nigériens et des investisseurs capital-risque français. Elle a également tra-

vaille avec Orange-Mali pour la mise en place d'une imprimerie de qualité, à qui elle apporte la compréhension du cahier des charges en lui permettant de développer une offre de qualité qui n'existe pas au Mali. Un autre sujet intéressant est le traitement des déchets, en particulier des déchets électroniques. Comment aider la création de PME se positionnant sur ce marché en développement ?

R. Portella indique que le Ministre de l'industrie de Côte-d'Ivoire essaie de mettre en réseau toutes les bourses en train de se constituer, estimant que le marché ne doit pas être que national mais régional. Qu'en pensez-vous ? C. Carlier répond qu'il n'y a peut-être pas besoin de bourses de sous-traitance dans tous les pays. Mais il faut des centres, dans des pays dont le marché industriel est significatif, avec des relais dans tous les pays. C'est une réflexion qui est menée au sein de l'UEMOA à laquelle l'ONUDI est associée. ▣

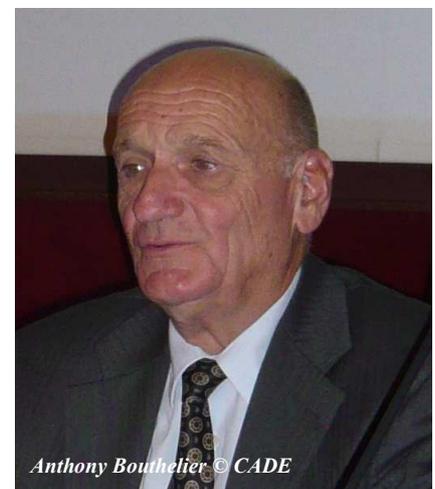
* Groupement d'intérêt économique

L'environnement des affaires

Anthony Bouthelier plante d'abord le décor de son intervention. Selon lui, les pays africains se caractérisent par un environnement des affaires très difficile, ce qui explique qu'il y a très peu de PME étrangères car elles ne peuvent pas gérer cet environnement, contrairement aux grandes entreprises. Il y a également peu de PME locales « officielles » parce que nombre d'entre elles appartiennent au secteur informel, ce qui rend très difficiles les relations entre grandes entreprises étrangères et PME locales, car leur structure pose problème. Si les grandes entreprises sont nécessaires au développement de l'Afrique, ce n'est pas suffisant parce que les richesses qu'elles créent ne percolent pas dans le tissu social. Ce sont les PME qui permettent leur diffusion dans la population. En d'autres termes, les taux de croissance avantageux (4 à 5 %) n'ont aucune signification en terme de développement puisqu'ils sont le fruit d'entreprises minières et pétrolières

en bonne santé, mais ils ne signifient pas que la population vit mieux.

A. Bouthelier illustre ensuite l'activité de « mineur de bauxite » du groupe Péchiney. La bauxite est exploitée en Guinée. Elle est ensuite transformée en alumine en Guinée même, et depuis 50 ans c'est la seule usine d'alumine du continent africain. Cet alumine est envoyée au Cameroun qui produit de l'électricité, ce qui permet de recueillir l'aluminium par électrolyse. Les 2/3 de cet aluminium camerounais vont sur le marché mondial et 1/3 est laminé sur place par la Société camerounaise de laminage, puis diffusé dans de nombreuses petites usines qui fabriquent des ustensiles de cuisine, des tôles ondulées, des bacs, etc... Il s'est passé la chose suivante : Péchiney a grandi et sa direction générale ne souhaitait plus gérer de Paris de petites unités industrielles. Progressivement, l'entreprise a cédé ses usines de casseroles à des entre-



preneurs locaux. Cet exemple révèle le rôle de catalyseur que peut jouer l'investisseur étranger pour la création de PME et d'un tissu industriel local.

A. Bouthelier rend compte d'une autre expérience. Le premier Directeur général d'Alucam, un Camerounais, souhaitait favoriser l'entreprenariat local. Il a arrêté de fabriquer des tôles ondulées et a cédé le matériel à quatre entrepreneurs locaux. Ces derniers

sont immédiatement passés dans le secteur informel. Cet exemple est intéressant mais dramatique, car le gouvernement camerounais y a perdu des recettes fiscales et les entreprises concurrentes du Gabon restées dans le formel ont été pénalisées.

A Bouthelier montre d'autres exemples de freins à l'investissement des PME comme l'interdiction faite aux investisseurs étrangers en Algérie de détenir plus de 49 % des sociétés créées dans le pays. Cette mesure archaïque décourage les PME et les grands investisseurs internationaux. Un industriel africain implanté à Strasbourg et fabricant de cosmétiques à l'usage des femmes africaines renonce à fabriquer au Cameroun à cause, dit-il, de la corruption et de l'insécurité judiciaire. A cet égard, les grandes entreprises qui travaillent avec les PME locales protègent ces dernières des défaillances de leur environnement.

R. Portella fait remarquer qu'il y a en Afrique une classe d'entrepreneurs de plus en plus importante et qui fait du bon travail avec des grands groupes ou parce qu'ils accèdent à certains marchés. A. Bouthelier en convient tout en précisant que cela touche surtout les pays où l'environnement des affaires est favorable. Il ajoute que ces entrepreneurs sont parfaitement capables de fonctionner sans les grandes entreprises. Sur la charte des entrepreneurs présentée au sommet Afrique-France qui est sensée améliorer les relations entre les grands groupes et les PME locales, A. Viry précise que ce document a été présenté lors de l'atelier RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) dans une enceinte politique. C'est un document de circonstance avec lequel on ne peut être que d'accord. Mais c'est comme si on demandait aux entreprises africaines d'appliquer les lois françaises qui concernent les entreprises publi-

ques ou du Cac 40. C'est en décalage avec la réalité.

A. Bouthelier rappelle que la pratique du RSE est très ancienne et que ce sont les entreprises du nord de la France qui ont créé la sécurité sociale à la fin du XIXe siècle, ce qui a été repris par le gouvernement en 44/45. Il ajoute que le pouvoir politique s'imagine qu'il doit dire aux entreprises ce qu'elles doivent faire. Cela fait longtemps que les grandes entreprises se conduisent bien en Afrique et qu'elles constituent, selon lui, un modèle d'Etat de droit pour les Africains. Au G 20 de Toronto, il a été suggéré, en marge de la conférence, que les crédits consentis par la Banque Mondiale soient réservés à ceux qui respectent un code de bonne conduite, ce qui vise les investisseurs chinois qui absorbent 40 % de ces crédits. ■

LE DEBAT

Questions : - Une question porte sur les différences de compétences entre un pays comme le Cameroun et le Mali. Ne pourrait-on pas assurer la mobilité de ces compétences ?

- Un responsable de « Développeurs sans frontière » illustre un des dispositifs mis en place par les grandes entreprises pour soutenir le démarrage des PME. Auchan a créé le réseau « Entreprendre » qui mobilise de l'argent privé ou public et l'expertise de patrons chevronnés pour accompagner les créateurs d'entreprises et pour l'octroi de prêts d'honneur. Il cite également le réseau des « Business Angels ». Tous ces outils soutenus par le privé et accompagnés par les acteurs publics sont en train d'être dupliqués sur le plan international. Qu'en pensez-vous ?

- Un autre intervenant se déclare moins pessimiste en particulier pour certains pays du Sahel. Dans une rencontre antérieure de la Cade, il était ressorti qu'au Burkina-Faso, où il y a très peu de grandes entreprises, il y a des PME solides, qui marchent très bien. Il y en a également au Mali, souvent, il est vrai, dans le secteur informel. Les grands groupes agro-

industriels de Côte-d'Ivoire entraînent autour d'eux énormément de planificateurs locaux qui se sont bien développés.

Réponses : A. Viry répond sur les réseaux. Concernant « Développeurs sans frontières », l'idée était d'avoir dans le groupe CFAO, une pépinière et de participer à des fonds ayant pour vocation de pénétrer un tissu des PME/PMI très vivant. En Afrique subsaharienne, les conditions d'entrée sur les marchés sont très libérales mais les contraintes ont besoin d'être réduites.

C. Carlier revient sur les difficultés de formation qui expliquent les différences en matière de compétences entre pays. Une enquête réalisée auprès des investisseurs en 2005 a montré le décrochage du Mali par rapport au Cameroun en ce qui concerne les formations. Les échanges de compétence Sud-Sud existent mais cela n'empêche pas qu'il y a à faire, au Mali, un saut important pour la formation de base. Concernant les réseaux, tous les outils sont les bienvenus. C. Carlier a travaillé sur un incubateur d'entreprises basé en France à l'intention de ceux, qu'ils appartiennent ou non à la diaspora, qui veulent créer leur entreprise en Afrique. Elle a constaté un changement : de nouvelles générations d'en-

trepreneurs arrivent qui ne sont plus centrés uniquement sur le commerce. Il s'agit de personnes sorties d'écoles prestigieuses qui comprennent ce qu'est le capital, ce qu'est l'association de partenaires au sein du capital d'une entreprise. On sort petit à petit de la construction d'entreprises familiales pour entrer dans un actionariat d'entreprise. C'est la porte ouverte à de nouveaux outils. Cette nouvelle génération d'entrepreneurs qui ont vécu en Europe a des référentiels européens. Ils sont déstabilisés lorsqu'ils se retrouvent dans leur environnement d'origine et sont peu enclins à travailler avec des gens qui n'ont pas les mêmes référentiels. Dans les incubateurs, on n'a jamais réussi à associer quelqu'un de la diaspora à quelqu'un du pays. Il y a une grande méfiance réciproque.

A. Bouthelier pense que la création d'entreprises n'est pas qu'un problème d'argent. Concernant l'expatriation des compétences, il cite l'usine de casseroles de Guinée qui est dirigée par un Camerounais. Le CIAN se préoccupe actuellement du système de retraite des expatriés africains. Il corrèle le dynamisme du tissu de PME au Burkina-Faso avec sa bonne note en terme d'environnement des affaires (3/5 au lieu de 1,9/5 en Guinée).

Q : - *Un intervenant soulève un point non évoqué dans les interventions. Comment accompagner le développement local et l'entrepreneuriat si les élus n'agissent pas sur le développement des infrastructures ?*

- *Une question concerne la privatisation d'entreprises nationales, comme les télécoms ou les phosphates au Sénégal. Cette dernière entreprise mixte qui marchait très bien a fait faillite et a été rachetée par un Indien qui a du mal à la rétablir.*

Un consultant d'une société de conseil évoque des questions culturelles. La culture entrepreneuriale est à adapter à l'environnement. Concernant le capital, il y avait en Afrique une culture de l'honneur.

Aujourd'hui, on est dans l'ère de la contractualisation. Est-on prêt à former et à informer les opérateurs pour leur adaptation. Il indique par ailleurs qu'il a travaillé à la simplification des dossiers d'appels d'offre pour favoriser l'accessibilité aux marchés.

R : A. Viry croit fondamentalement qu'il n'y a pas d'exception africaine. Il n'y a pas de raison de demander à l'Afrique de travailler différemment ; les règles du jeu, en matière de vie économique, sont globales. Mais il y a des étapes pour y parvenir par l'éducation et la formation. Concernant l'aspect culturel, la CFAO organise des formations pour ses agents affectés en Afrique.

C. Carlier indique que l'ONUDI travaille avec l'Agence de promotion des investissements qui joue un rôle sur

tout ce qui concerne les grands travaux et les infrastructures mais qu'elle ne travaille pas avec cette agence concernant les PME. Il existe des programmes d'appui à la formation dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. Pour répondre à la question sur les privatisations, c'est une demande de la Banque Mondiale dans le cadre du processus de désendettement. Pour Y. Bouthelier, cette politique de la Banque Mondiale a fait des dégâts considérables en Afrique. L'idéologie ne doit pas se mêler à la réalité des affaires. Il cite un diplomate selon lequel l'Afrique est la seule partie du monde où le sous-développement est encore un défi à l'échelle du continent. Partout ailleurs, Asie, Amérique Latine, le sous-développement devient une exception. Pour lui, une des causes de cette spécificité est que le lien prévaut sur le droit. Quand il y a une vraie rente de pouvoir, il ne peut pas y avoir de culture entrepreneuriale. Ce n'est pas un problème culturel mais d'organisation politique. Concernant l'environnement contractuel, le code de l'honneur n'est pas incompatible avec le droit contractuel.

Q : - *La réussite des grandes nations s'est faite dans le cadre de la définition d'une politique industrielle. Celle-ci est inexistante en Afrique.*

- *Un intervenant qui a travaillé sur des projets de reboisement en Casamance témoigne de la grande capacité de mobilisation des Africains sur les problèmes d'environnement.*

R : C. Carlier répond qu'une politique industrielle est nécessaire. Le Came-

roun a commencé à en élaborer une. Elle a été mise à mal par les nouvelles stratégies des organisations internationales. L'ONUDI, qui est une agence technique et non un bailleur de fonds, s'est emparé du dossier primordial de l'accès à l'énergie dont le coût est prohibitif, en promouvant les énergies vertes et le développement d'industries plus propres moins consommatrices d'énergie. La problématique reste la confiance et le financement. Dans le domaine agro-industriel, le retour sur investissement est sur le long terme et la recherche-développement est longue et coûteuse. La volonté de le faire revient aux gouvernements et aux organisations qui les soutiennent.

Le débat n'a pas caché les difficultés et les enjeux encore considérables auxquels il faut faire face. Mais on sent aussi que les choses bougent avec l'arrivée de nouveaux acteurs mieux formés, une forte mobilisation des structures d'appui et des grands groupes eux-mêmes qui ont compris l'intérêt qu'ils ont à s'appuyer sur un tissu local de PME performant. On a vu également que lorsque l'environnement des affaires était de qualité, les entreprises locales se développaient. Par ailleurs, l'évolution du secteur informel pourrait être très rapide avec le développement des systèmes d'information. Et il faut signaler, comme l'a fait A. Viry, que l'entrepreneuriat est très vivant dans beaucoup de sociétés africaines et qu'il y a en Afrique la même proportion d'entrepreneurs que dans les autres pays du monde. ■

Philippe Mathieu

Pour plus d'information sur les bourses de sous-traitances consulter le site : <http://www.unido.org/index.php?id=04547>

DIVERSITÉ !

Les enjeux de la diversité à Washington

A l'initiative de plusieurs organisations et associations regroupant des Américains et des Français noirs, une rencontre a été organisée à Washington à l'occasion de la 40ème conférence du Congressional Black Caucus. Du 15 au 18 septembre des entrepreneurs et des étudiants français ont travaillé avec des hommes politiques, des universitaires et des entrepreneurs américains. Un séminaire d'une journée leur a permis de présenter leur communauté, les mesures anti-discrimination dans les secteurs publics et privés, tandis que leurs homologues d'outre-Atlantique ont parlé de l'impact des lois d'accès à

l'égalité, de l'aide aux entrepreneurs et aux jeunes et ils ont soulevé le problème de la représentation des minorités ethniques dans la sphère politique à l'ère Obama. L'association « Caucus des diversités en Europe » a été officiellement lancée dans la Bibliothèque du Congrès. ■

www.agencecom12.com

Forum « Diversité et performance » à Paris

Le 20 novembre se tiendra à l'école des Sciences Politiques à Paris 7^{ème}, 27 rue Saint Guillaume, un forum faisant le point des problèmes que rencontrent ces minorités

(Suite page 12)

Une agriculture dans l'actualité

Plusieurs informations concernant l'agriculture africaine ont été diffusées au cours du mois d'octobre : un rapport officiel américain, qui a déclenché une hausse des prix des denrées alimentaires ; un avis rassurant sur les biotechnologies ; une surprise à l'ONU qui n'a pas entériné un projet de code de bonne conduite pour les achats et les locations de terres dans le monde.

● Hausse des cours

Tous les mois, le Département américain de l'agriculture (USDA) publie un rapport sur la situation aux Etats-Unis. Celui d'octobre était très attendu, car les récoltes avaient déjà commencé. Or, il annonce qu'elles pourraient être inférieures aux prévisions : - 4 % pour le maïs. Aussitôt le cours du maïs a augmenté de 15 % en deux séances. Le soja et le blé sont en hausse sensible. Le coton est au plus haut depuis plusieurs années. Les Etats-Unis sont les premiers producteurs mondiaux de maïs et de soja et les premiers exportateurs de blé et de coton. C'est donc, apparemment, une bonne nouvelle en Amérique du Nord, mais une mauvaise en Afrique. Toutefois, cette annonce, si contraire aux prévisions, amène certains observateurs à mettre en doute leur crédibilité. Pour le Sahel heureusement, les récoltes s'annoncent bonnes.

Dans une interview au journal financier africain « Les Afriques », le président de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales en France, relativise cette position de l'USDA, d'autant que les récoltes australiennes et sud-américaines commencent en décembre. Il ne devrait donc pas y avoir de pénurie. Il apporte aussi quelque apaisement sur l'extension des cultures de biocarburants dans le monde. Durant la campagne 2009/2010, elles ont représenté 0,4 % des récoltes de blé, 14,3 % pour le maïs et 3,7 % pour le sorgho. Elles vont continuer à s'accroître comme une alternative au pétrole, une protection contre les changements climatiques et un facteur d'indépendance énergétique. De son côté, l'Union européenne a déjà pris des dispositions pour que ces carburants consommés sur son territoire n'aient pas porté atteinte aux cultures vivrières de leur pays d'origine.

● L'ONU déçoit

Quand on l'a interrogé sur les « projets africains de mise en valeur foncière », il a érudé, car ce problème n'entre pas dans les compétences de son organisation. Or cette « mise en valeur » est une terminologie discu-

tée. Voici un cas d'espèce. Le ministre malien de l'agriculture énumère tout ce qu'apporteront à son pays les 162.850 hectares (0,6 % des terres cultivables maliennes, selon la FAO), loués pour 50 ans à des investisseurs libyens et de l'UMEOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest africain) qui regroupe huit Etats de la région. « Il ne s'agit pas, dit-il, de déposséder les producteurs, mais d'aménager des terres à leur profit ». Le « Millenium Challenge Account », instance officielle américaine, y est associé. Un canal d'irrigation de 40 kms a été creusé. 800 foyers devaient recevoir une parcelle de 5 hectares cultivables, dont 2 gratuites et 3 à crédit sur 20 ans. L'Etat a encaissé 292 millions de dollars. « Ces contrats permettent aux Libyens, aux Chinois et à d'autres de venir nous aider » conclut le ministre. Toutefois la FAO remarque que la plupart de ces contrats-types sont flous sur la proportion de la récolte qui restera dans le pays. D'autre part la Coordination des organisations paysannes du Mali constate que la convention est invisible » (à l'époque en 2009) et que la population locale n'est pas garantie d'en bénéficier.

Il y a incontestablement un problème, aggravé par une certaine opacité. En France, le Centre d'analyse stratégique a publié un rapport, en juin dernier, sur l'impact des investissements étrangers sur les terres agricoles, soit 1 % au niveau mondial, et a proposé huit recommandations pour encadrer cette évolution.

Un « code de conduite » énonçant sept principes « d'investissement responsable dans l'agriculture », élaboré par les services du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) de l'ONU, soutenu par la Banque mondiale et le Japon, n'a pas été adopté par ce Comité, dans sa séance du 22 octobre à Rome. Il en a « pris note ». La Chine, l'Egypte, l'Afrique du Sud et des groupes d'agriculteurs s'y sont opposés, invoquant une absence de consultation et d'implication dans le processus.

Il appartient désormais aux instances internationales (ONU, Banque mondiale, Union africaine) de trouver des solutions, pour que ce processus, qui se poursuivra, soit satisfaisant pour les deux parties : assurer la sécurité alimentaire chez les investisseurs et chez les loueurs ou vendeurs en Ukraine, en Amérique latine, en Asie et en Afrique. ■

Robert Ginésy



Mahamoud Youssouf Khayal © IUSTA

IUSTA : bientôt une Ecole Doctorale en Ingénierie

En 2005, l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA), au Tchad, décide d'inscrire à son programme un Master « Génie Mécanique et Electrique ». Financé par le gouvernement tchadien, celui-ci est le fruit d'une réflexion menée par son directeur général le docteur **Mahamoud Youssouf Khayal**, en collaboration avec deux établissements d'enseignement supérieur français, l'INSA de Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, et l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar, au Sénégal. Dès le lancement de la seconde promotion de ce Master, deux groupes pétroliers présents au Tchad, Esso et Chevron, acceptent de financer cette formation. Alors que les meilleurs étu-

dians de la troisième promotion partiront en France et au Sénégal en avril prochain pour parfaire leur formation pratique durant cinq mois, le docteur Mahamoud Youssouf Khayal, toujours avec les mêmes partenaires, se lance aujourd'hui dans un nouveau défi : créer une Ecole Doctorale au sein de l'IUSTA.

« Si les différentes étapes du programme que nous avons bâti avec nos partenaires se déroulent comme prévu, l'Ecole Doctorale de l'IUSTA devrait fonctionner à l'horizon 2011-2012 », estime le docteur Mahamoud Youssouf Khayal. Extrêmement dynamique et plein d'enthousiasme, ce spécialiste en génie électrotechnique, qui dirige cet établissement public d'enseignement supérieur et de formation professionnelle à caractère scientifique depuis le 3 avril 1997, reste néanmoins prudent. En effet, il sait par expérience que tout ne se déroule pas toujours selon le scénario initial dans cet ancien royaume du Ouaddaï, proche du Darfour, qui est aujourd'hui l'une des 22 régions du Tchad et dont Abéché en est le chef-lieu de préfecture. Natif de cette région, il était professeur à l'Université de N'djamena, où il dirigeait alors la filière technique, quand le Président de la République du Tchad, Idriss Déby Itno, lui a confié la mission de créer l'IUSTA à Abéché.

► 900 étudiants au sein de l'IUSTA

« Le Président souhaitait alors combler en partie le retard que le pays avait pris dans le domaine de la science et de la technologie, du fait notamment de plusieurs décennies de conflits, en créant différents instituts et universités », résume l'universitaire tchadien. En un peu plus de dix ans, le Tchad a connu une avancée considérable dans ce secteur en investissant massivement dans la création d'une dizaine d'instituts et de trois universités. Ainsi sont nés notamment l'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et de l'Environnement de Sarh, l'Institut Universitaire Polytechnique de Mongo, l'Institut Universitaire du Pétrole de Mao, l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Biltine et, évidemment, l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (IUSTA). Mahamoud Youssouf Khayal fait alors appel à des universitaires qu'il connaît, en particulier de l'INSA de Lyon et de l'Université Claude Bernard (Lyon-1) afin de réfléchir avec lui à ce projet.

« Au début, nous étions sceptiques quant à la réussite de ce projet. Imaginez, Abéché, si proche de cette région

agitée qu'est le Darfour. Mais il y avait un tel dynamisme, en particulier chez Mahamoud Youssouf Khayal, que le projet s'est rapidement transformé en une réalité », explique Bernard Lips, enseignant chercheur au sein de l'INSA de Lyon, spécialiste en génie énergétique, qui par ailleurs coordonne l'ensemble des actions entre l'INSA de Lyon et les pays d'Afrique sub-saharienne, une activité qui occupe 25 % de son temps. Et ce qui devait être au début l'équivalent d'un Institut Universitaire de Technologie (IUT) est devenu aujourd'hui une véritable école d'ingénieur, l'IUSTA, qui peut accueillir jusqu'à 900 étudiants.

Ses activités s'articulent autour de 5 départements : Electromécanique (EMI), Informatique Industrielle et de Gestion (IIG), Sciences et Techniques de l'Elevage (STE), Sciences Biomédicales et Pharmaceutiques (SBM), Sciences Fondamentales (SF). « Le rôle de ce dernier département est de fournir des bases scientifiques aux étudiants pour leur permettre d'assimiler aux mieux les cours dispensés dans les différents domaines », précise le Directeur Général de cet établissement. De plus, l'IUSTA dispense une formation à la carte en multimédia et audiovisuel pour le compte du Ministère de la Communication. Pour résoudre les problèmes de panne de matériels dans nos hôpitaux, l'IUSTA a envisagé l'ouverture dès cette année d'une filière en maintenance des matériels médicaux avec ses partenaires de l'association AGIRabcd.

► Un Master pour de jeunes Tchadiens motivés

« Dans la sous-région de l'Afrique Centrale, les enseignants qualifiés, par exemple en mécanique ou en électrotechnique, sont extrêmement rares », constate l'universitaire tchadien. La seule solution réaliste envisageable était donc de les former, via un Master. C'est ainsi qu'a germé l'idée de développer un Master « Génie Mécanique et Electrique », avec l'appui de l'INSA de Lyon, de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar, et le financement du gouvernement tchadien. Une première promotion d'une quinzaine de personnes de niveau bac+3 a vu le jour. « Pour la

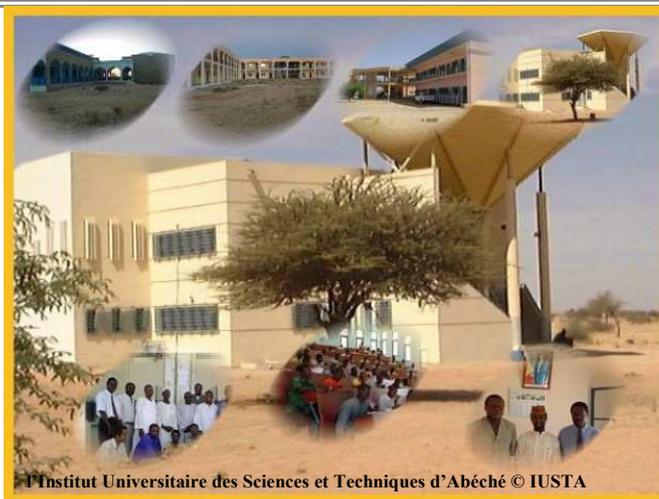
seconde promotion, nous avons décidé de faire appel aux groupes pétroliers présents au Tchad, en l'occurrence Esso et Chevron, qui ont accepté de la financer, sous réserve que 5 de leurs agents y participent », indique le Directeur Générale de l'IUSTA. Sur les 30 inscrits, 22 ont décroché leur Master. Quant à la troisième promotion en cours, que les industriels financent une nouvelle fois, elle compte à ce jour 28 participants, dont les meilleurs iront à l'INSA de Lyon, à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et à l'École Supérieure Polytechnique de Dakar en avril prochain afin d'y acquérir des compétences pratiques.

« Les jeunes Tchadiens qui participent à ce Master sont extrêmement motivés, cela fait plaisir à voir. D'où des taux de réussite qui sont comparables à ceux de l'INSA de Lyon, même si le niveau est globalement un peu plus faible », constate Bernard Lips qui, tout comme ses collègues engagés dans cette démarche, dispense non seulement des cours dans le cadre de ce Master, mais développe aussi des travaux pratiques tout en formant des enseignants sur place. « Je tiens à saluer tout particulièrement le travail que réalisent des universitaires français comme Bernard Lips, Jean-Yves Champagne ou encore Jean-Jacques Rousseau qui nous accompagnent dans ce travail, à travers des missions très intenses d'une dizaine de jours. Qu'importe les conditions, parfois difficiles, qu'ils rencontrent. Ils s'impliquent pleinement », souligne le Directeur Général de l'IUSTA. Le plus enthousiasmant est que les résultats sont au rendez-vous, puisque à ce jour tous les participants des deux premières promotions du Master travaillent, les uns à l'IUSTA ou à l'Institut Universitaire Polytechnique de Mongo, d'autres dans les grands groupes pétroliers que sont Esso, Chevron ou Schlumberger. « Par ailleurs, une dizaine d'entre eux est inscrite en thèse dans des universités françaises ou sénégalaises ».

► Une Ecole Doctorale à Abéché : c'est pour bientôt !

Dans ce contexte, le docteur Mahamoud Youssouf Khayal et ses partenaires ont souhaité franchir une nouvelle étape en réfléchissant à la création d'une Ecole Doctorale en ingénierie. Aujourd'hui, le peu d'enseignants et d'étudiants tchadiens qui souhaitent poursuivre un doctorat réalisent leur thèse en alternance, ce qui les conduit à s'expatrier durant cinq à six mois par an, au Sénégal ou en France, dans les universités ou les grandes écoles de la région Rhône-Alpes, avant de revenir au Tchad. « Notre projet d'Ecole Doctorale prévoit que les doctorants seront formés au Tchad durant la première année, par des professeurs, notamment de l'INSA de Lyon, de l'Université Jean Monnet, de l'École Supérieure Polytechnique de Dakar et de bien d'autres établissements d'enseignement supérieur étrangers réputés qui viendront directement à Abéché pour dispenser leurs cours ».

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Tchad a d'ores et déjà donné son accord pour accompagner et financer ce projet ambitieux. De leur côté, l'INSA de Lyon, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et l'École Supérieure Polytechnique de Dakar sont prêts à s'y impliquer en offrant leurs compétences et en mettant à disposition leurs laboratoires. « Dans trois mois, nous devrions avoir bouclé le document qui nous permettra alors de travailler directement avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur afin



de finaliser le projet dans lequel nous souhaitons, là encore, impliquer des industriels présents sur le territoire tchadien », précise le Directeur Général de l'IUSTA. Son souhait est que cette école puisse démarrer officiellement à l'horizon 2011-2012. « Pour que les laboratoires puissent fonctionner, il est nécessaire de disposer au plus vite d'un solide corps d'enseignants chercheurs. D'où l'importance de cette future Ecole Doctorale », souligne Bernard Lips.

► Un Tchad qui bouge dans une Afrique qui avance

Au sein de l'INSA de Lyon, ils sont aujourd'hui une vingtaine d'enseignants chercheurs à s'investir dans ce travail en Afrique, non seulement au Tchad, mais aussi au Cameroun, au Mali ou encore au Niger. « Chaque année, quatre à cinq personnes rejoignent notre groupe pour effectuer leur première mission sur le terrain, en compagnie d'un collègue qui a déjà l'expérience de l'Afrique. C'est indispensable de ne pas s'y rendre seul pour une première mission », estime l'universitaire français qui précise que sur ces cinq personnes, deux à trois « prennent le virus ». Comme le répète Bernard Lips, « le Tchad part de loin », certes, mais l'enthousiasme de personnes comme Mahamoud Youssouf Khayal et la motivation des étudiants tchadiens sont grands. « Le Tchad bouge, tout comme la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne et, plus généralement, de l'ensemble du continent africain. Il faut arrêter avec cette image, hélas médiatique, d'une Afrique qui stagne. En vingt ans, ce continent a beaucoup changé. Et il

est certain que dans dix ou vingt ans, l'Afrique décollera », lance-t-il, à la veille de partir s'installer à Djibouti, une nouvelle destination, et sans doute de nouveaux projets, pour ce passionné de l'Afrique. Mahamoud Youssouf Khayal fait sienne la prédiction de son collègue français. « La volonté existe. Nous n'avons plus

qu'à travailler, et travailler encore, pour relever ce défi ».

Jean-François Desessard,
journaliste scientifique

Contact : Mahamoud Youssouf Khayal
Courriel : mahamatborgou@yahoo.fr
Contact : Bernard Lips
Courriel : bernard.lips@insa-lyon.fr

Le 3 septembre dernier, le nom de Léopold Sédar Senghor a été officiellement donné au pont reliant l'île de Nantes à Saint-Sébastien-sur-Loire. Parmi les personnalités invitées à l'inauguration de ce nouvel ouvrage conçu par l'architecte Marc Mimram, figurait l'Ambassadeur honoraire **Henri Arphang Senghor** dont la CADE se fait un plaisir de publier la réponse à l'allocution de Jean-Marc Ayrault, Président de Nantes Métropole :

Monsieur le Président,

Comment pourrais-je ne pas apprécier le privilège d'être invité, à Nantes, pour y inaugurer à vos côtés le pont **Léopold Sédar Senghor** en cette période de célébration du cinquantenaire des indépendances d'une Afrique appelée à prendre son destin en main ?

C'est avec une vive émotion que je prends la parole, en cette heure pour moi solennelle, où se retrouvent tant d'éminentes personnalités. Vous avez bien voulu m'associer à l'occasion de ce rendez-vous « du donner et du recevoir », selon cette belle formule de Césaire si chère à Senghor, à cette cérémonie d'hommage au premier Chef d'Etat de la République du Sénégal, à l'homme de lettres, académicien et figure emblématique de la Francophonie.

Monsieur le Président,

Nous sommes très sensibles, mon épouse et moi-même, à l'accueil chaleureux qui nous a été réservé dès notre arrivée dans cette belle ville et touchés par les paroles que vous venez de prononcer avec force pour célébrer les vertus du dialogue universel dont Senghor s'est fait l'écho et le chantre. Cette invitation convient à coup sûr à un des grands thèmes inspirateurs de l'œuvre de Senghor, de « Chants d'ombres » à « Elégies majeures », celui de la communion de l'homme avec l'homme autant que de l'homme avec la nature.

Vous honorez ainsi - je tiens à vous en remercier - celui dont l'exemple m'inspirait de l'admiration et allait influencer mon parcours intellectuel et la vision du monde qui anime ma vie. Cet oncle et parrain de baptême fut l'un de mes professeurs à l'Ecole Nationale de la France d'Outremer où il dispensait des cours de langues et de civilisation africaines. Il fit de moi, plus tard, son ambassadeur dans divers pays d'Amérique et du bassin méditerranéen. Aujourd'hui, retraité, il me plaît d'évoquer cette grande figure de l'Afrique entrée désormais dans l'Histoire car je lui suis infiniment redevable. Je lui dois de croire encore, malgré les périodes de violence et de tensions qui agitent notre planète, au primat de la personne humaine dont les valeurs d'égalité et de liberté individuelle fondent la légitimité. Il m'a appris surtout que l'attachement au terroir est une étape préalable à l'ouverture au monde, une pierre d'angle dans l'édification de l'Universel. Nantes Métropole accueille donc, aujourd'hui, une Afrique nouvelle en marche vers son destin malgré les mauvais démons qui la dévorent de l'intérieur, une Afrique toujours plus enracinée dans ses valeurs traditionnelles mais tournée debout vers l'avenir.

Fière d'un passé qui se mêle harmonieusement à l'histoire de ses ponts, cette ville sur la Loire, peut, à juste titre, s'enorgueillir d'illustrer les liens que Senghor, lui-même, s'est non sans raison attaché inlassablement à tisser sa vie durant entre les hommes dans le respect de leurs idéaux. Je sais qu'il aurait été ému à l'idée que Nantes honorerait sa mémoire en donnant son nom à l'un de ses ponts. Pour lui qui aimait vivre, à l'instar de son cher Baudelaire, dans des forêts de symboles, quelle superbe image de la fraternité humaine ! et aussi de la réconciliation entre les hommes de bonne volonté !

La traite négrière a sans doute enrichi et embelli votre ville. Mais vous savez avec élégance affronter votre histoire, ouvrir vos yeux et vos cœurs. Je vous en remercie au nom de la souffrance enchaînée des miens. On ne peut sans doute pas revenir sur l'histoire passée mais on peut prendre acte des erreurs d'antan avec la ferme volonté de construire un avenir meilleur. La leçon mérite d'être sans cesse rappelée à l'heure où les fanatismes et les sectarismes qui sont parfois proches de nous, voire parmi nous, se plaisent aux amalgames les plus honteux.

Monsieur le Président,

Vous avez posé, en Mai dernier, la première pierre d'un mémorial, unique en France, à l'abolition de l'esclavage auquel nous donnons notre soutien total afin de perpétuer le douloureux souvenir de ces sombres années et de rendre hommage à tous ceux qui ont lutté et luttent encore contre toutes les formes d'esclavage dans le monde. Nantes porte ainsi un message universel de solidarité et de fraternité entre les hommes avec l'ambition de promouvoir de nouveaux échanges équilibrés, équitables entre l'Afrique, l'Amérique et l'Europe.

Devant cette perspective d'ouverture et de dialogue, la construction d'une nouvelle « rue sur la Loire » qui relie Nantes à Saint Sébastien évoque pour moi l'un de ces « ponts de douceur » que Senghor a si magnifiquement chanté.

« Je ne sais en quels temps c'était, je confonds toujours l'enfance et l'Eden
Comme je mêle la Mort et la Vie - un pont de douceur les relie ».

Ce pont de douceur sur l'Atlantique, il le rêvait dans l'intimité close de son univers « pour sceller par delà leurs différences, les identités permanentes et profondes de l'Afrique et ... de l'autre rive ». L'inauguration de ce pont m'apparaît comme une vibrante illustration de l'humanisme planétaire de Senghor.

Ce citoyen du monde, nourri à la source des cultures et des langues africaines de ses origines, a toujours œuvré à l'avènement d'une humanité nouvelle. Il a invité les Africains, ses frères de couleur, à rester fidèles à leur foi dans la vie et aux amis d'Europe et d'ailleurs, à construire les bases d'un partenariat humaniste où les intérêts immédiats sauraient céder la place à une véritable symbiose des cœurs et des esprits. Pour lui, le dialogue des cultures auquel il nous invite à participer ne doit nullement signifier le gommage des différences culturelles. Au contraire, il convient de maintenir des identités culturelles à l'intérieur de cette **Civilisation de l'Universel** qui sera, je le cite, « **l'œuvre commune de toutes les races, de toutes les civilisations différentes ou ne sera pas** ». « **Chacun doit ainsi s'enraciner dans les valeurs de son ethnie, de son Continent, de sa Nation pour être, et, à partir de là, pouvoir s'ouvrir aux apports féconds des autres pour s'épanouir et fleurir dans l'inédit de la concorde** »

Permettez-moi de terminer par une anecdote que vous connaissez bien. J'ai lu que des milliers de mouettes s'étaient abattues sur le pont Senghor à peine construit et y avaient pris résidence à la grande stupéfaction de tous. Les savants ont avancé des causes alimentaires ou climatiques pour expliquer ce phénomène inédit. Et pourquoi ne pas penser que les mouettes avaient été, comme vous, attirées par le nom de Senghor, lui qui les avait si merveilleusement magnifiées ?

« Je chante ...

La poussière des vagues et le ventre des mouettes

Toutes vies murmurantes sous le vent »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conservons jalousement ce souvenir précieux d'une si chaleureuse journée qui a su créer dans cette plaisante ville de Nantes une présence africaine et a permis à l'âme nantaise de pénétrer l'Afrique profonde et généreuse. De cette intense communion des âmes devrait naître une communauté de pensée, d'inspirations et d'idéaux qui constituent la véritable alliance, celle du cœur et de l'intelligence. ■



Lu pour vous !

L'Afrique va bien

Mathias Leridon. *L'Afrique va bien*. Editions « Nouveaux débats publics

Ce titre est une « révolution » dans « l'approche du continent africain », limité au sous-continent subsaharien. L'auteur, Mathias Leridon, est conseil en communication de présidents de grands groupes, œuvrant en Afrique ou ailleurs. Il écrit avec beaucoup de passion et d'optimisme assumés. Il se base sur l'actualité (les faits, les statistiques, les commentaires). Ce que l'on voit, lit et entend partout. Il n'invente pas, tout au plus interprète-t-il parfois favorablement. Mais il inverse l'ordre de présentation.

Au lieu de commencer par le MAUVAIS (les pesanteurs, les insuffisances, les failles, etc... à surmonter), il attaque par le BON. Il analyse longuement tout ce qui est positif dans les secteurs suivants: la démocratie, les jeunes, les ressources naturelles du sous-sol et du sol, les Nouvelles Technologies de l'Information, les médias, le SIDA, les arts, le sport, les femmes. En soulignant la qualité des réalisations, il donne et explique, si nécessaire, les raisons de leur stagnation. Le passé et le présent, tels qu'il les pré-

sente, garantissent, selon lui, que « l'Afrique, ses peuples et ses pays ont de l'avenir », un avenir qu'il n'aborde pas.

« Ce livre est un hommage à toutes celles et à tous ceux, connus ou inconnus, qui construisent l'Afrique du XXIème siècle, bâtie sur les valeurs de l'accueil, de la solidarité, du respect humain, de l'harmonie, du courage et de la modernité ». La croissance et l'épanouissement ne se conçoivent pas sans ces qualités intrinsèques.

Dans la masse d'écrits et de paroles sur l'Afrique noire, ce livre surprend. Mais il n'est pas le seul. Depuis le début de l'année, six organismes internationaux, bancaires et onusiens, (voir *La Lettre de la CADE* n° 132 de juin - juillet 2010, Page économique) émettent des appréciations convergentes « sur les perspectives les plus prometteuses depuis une génération » pour ce sous-continent.

2010 serait-elle l'année de la « reconnaissance » de l'Afrique ? ■

Yves Catalans

L'Afrique. De l'Algérie au Zimbabwe

Un album : photos et légendes

Fabrice Hervieu – Wane. *L'Afrique. De l'Algérie au Zimbabwe*. Gallimard

En 120 pages grand format (26 x 31cm), cet album photographique présente une synthèse historique, politique, économique, sociétale et de l'actualité des 53 Etats du continent africain. Sur chaque page, trois ou quatre illustrations (photos, cartes, dessins...) esthétiques et significatives, des textes courts, aux graphismes divers et attractifs, donnent de l'Afrique une image positive, parfois orientée. Ce n'est pas un atlas froid et objectif, ni un document de recherche. Néanmoins bien informé, cet album est vivant. Il se feuillette, se parcourt, se lit comme une invitation à visiter chaque pays, pour approfondir et confirmer (ou non) l'idée que l'on se fait de ce continent. ■

Y. C.

(Suite de la page 6)

dans quatre secteurs, considérés comme les piliers de la société.

- ↳ Dans l'enseignement supérieur, car il est la source de l'offre de compétences sur le marché du travail ;
- ↳ Dans les entreprises, pour qu'elles soient le reflet de leurs clients ;
- ↳ Dans les médias, parce qu'ils sont les miroirs de la société ;
- ↳ En politique, pour représenter fidèlement cette société.

Le soir, un dîner de gala sera ouvert à tous ceux qui veulent aider au financement de la « Bourse d'excellence Gotha Noir » au profit de lycéens (terminale) et étudiants et au lancement de ce Gotha Noir, réalisé par le Club Efficience. Sorte de Who's who, il résume le rôle des Noirs dans l'histoire de l'humanité et de la France et évoque près de 200 parcours d'excellence d'hommes et femmes noirs, « étoiles qui éclairent le drapeau tricolore ».

www.club-efficience.com



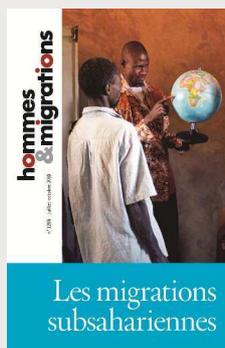
Evènement

• GRDR, 40 ans d'aventure humaine

Les 19 et 20 novembre 2010 à la Cité Nationale d'Histoire de l'Immigration à partir de 13h00.

Tables rondes, expositions, défilé de mode de créateurs africains en France et échanges directs avec des associations de migrants : ces rencontres vous proposent un autre regard sur les migrations.

Pour en savoir plus : communication@grdr.org



Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Xavier de Franssu - Secrétaire générale : Claudie Lasserre
Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy, Michel Levallois, Philippe Mathieu, Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.
Mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard
Crédits photos RD : Dany Toulouse

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.
Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290581X



Agenda de la Cade



Rencontres-débats
de 17 h 45 à 19 h 45

A l'ENA - amphithéâtre PARODI

Cycle I : « Que peuvent les productions littéraires africaines ? »

• Mercredi 10 novembre 2010 : « Immigration et littérature ».

Avec Christiane Albert, professeur de littératures françaises et francophones à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et Blaise Ndjehoya, écrivain, auteur et réalisateur de films documentaires.

Animation : Boniface Mongo-Mboussa, écrivain et universitaire, administrateur de la CADE.

Cycle II : « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique »

• Jeudi 16 décembre 2010 : « Les entreprises africaines dans la globalisation »

Inscription conseillée sur le site de la CADE : www.afrique-demain.org

« L'Afrique en mouvement »



Prochaines conférences à l'Université du Havre à 18 heures, amphi n° 6

• Jeudi 10 février 2011 : *L'Afrique du Sud* par Benoît ANTHEAUME, géographe.

• Jeudi 12 mai 2011 : *L'épisode colonial dans la construction de l'Afrique de demain* par Abel KOUVOUAMA, écrivain.

Partenariat avec le CRDP de Rouen et l'Université du Havre

Vous pouvez télécharger les fiches pédagogiques et les conférences données à l'Université du Havre dans le cadre « L'Afrique en mouvement » sur les sites ci-dessous :

CDRP de Haute-Normandie : <http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>

CDDP de Seine-Maritime : <http://cddp76.ac-rouen.fr/>

CADE : <http://www.afrique-demain.org>

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 €
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.